

Admissions

École d'Art de Riom

Dépôts des dossiers
31 mars - 30 avril
2025

Classe préparatoire Publique

2025/26



École d'Art de Riom
2 faubourg de la Bade
63200 Riom

Qu'est-ce qu'une classe préparatoire ?

Une classe préparatoire publique aux écoles supérieures d'art permet aux élèves de préparer les examens d'entrée des écoles supérieures d'art, de design et d'architecture en France.

La formation s'étend de septembre à juin et représente 25 heures minimum de cours hebdomadaires.

En une année scolaire, une classe préparatoire permet : de confirmer une orientation vers des formations artistiques supérieures ; de découvrir les écoles supérieures d'art et de design et les options qu'elles proposent afin d'augmenter ses chances d'intégrer celle qui correspond à son profil et à son projet ; d'élaborer un ensemble de travaux singuliers en relation étroite avec les enjeux de la création contemporaine et d'apprendre à en parler avec les acteurs de l'art.

Modalités

Être âgé de 18 ans minimum (ou avoir 18 ans durant l'année scolaire 2025/2026) et vouloir entrer au terme de l'année dans un établissement d'enseignement supérieure du domaine de la création.

Dossier administratif

Dossier à télécharger à partir du 31 mars sur www.espace-citoyens.net/villederiom (onglet nouvelle démarche / École d'art).

Admissibilité

Un entretien avec un jury : présentation du candidat à partir d'un dossier de travaux personnels (carnets de croquis, dessin, peinture, volume, photographie...).

Les jurys de sélection se tiendront les vendredi 23 et samedi 24 mai.

L'évaluation

Pour le questionnaire, la lettre de motivation et CV : orthographe, qualité d'expression (clarté, fluidité), culture générale et artistique, curiosité et singularité.

Pour l'entretien avec le jury : qualité du portfolio et curiosité, capacité à démontrer sa motivation pour les études artistiques.

Contact

École d'Art de Riom
2 faubourg de la Bade, 63200 Riom
ecole.arts.plastiques@ville-riom.fr
04.73.66.06.61